

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « CEREALIS »

Il est porté à la connaissance du Public et des Intermédiaires en Bourse ce qui suit :

1- L'opération d'Offre Publique d'Achat Obligatoire - OPA Obligatoire - sur les actions de la société CEREALIS au prix unitaire de 13,300 dinars, a été ouverte le jeudi 17 novembre 2022 et clôturée le mercredi 07 décembre 2022.

Par cette opération, la société « Cardinal Brands Limited », agissant de concert avec la société « Power Brands », vise l'acquisition par cette dernière de 1 266 681 actions CEREALIS représentant 25,91% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, la société « Cardinal Brands Limited » détient 5 405 599 actions représentant 52,87% du capital de la société « Power Brands » qui, à son tour, détient 3 622 208 actions représentant 74,09% du capital de la société CEREALIS.

2- La société « POWER BRANDS » agissant de concert avec l'initiateur « Cardinal Brands Limited » a déclaré avoir acquis en Bourse, durant la période de l'Offre, **1 025 465 actions**, soit 20,98% du capital.

3- A la date limite fixée au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00, il n'y a eu aucun dépôt de pli à la Bourse en réponse à la présente OPA obligatoire.

Ainsi, la société « Cardinal Brands Limited », agissant de concert avec la société «Power Brands» détient **4 647 673 actions**, représentant **95,07%** du capital de la société CEREALIS.